Image not found or type unknown

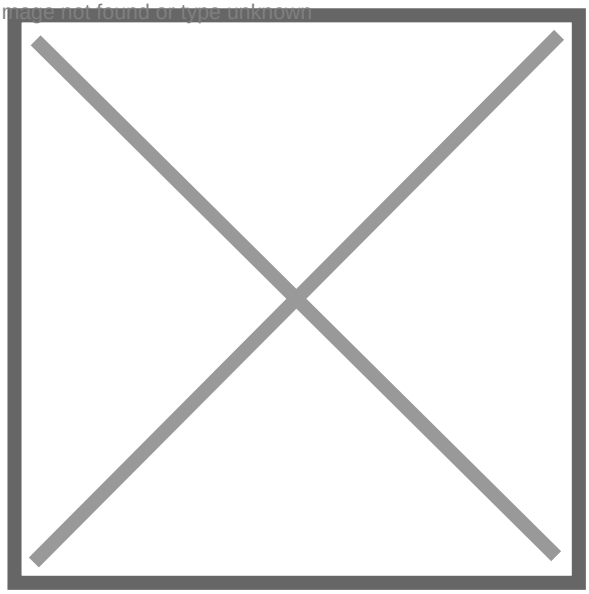

Obligation de remplir cuve fioul a ma sortie

Par **nathalie**, le **22/05/2008** à **11:06**

bonjour, je suis locataire depuis 5 ans,je dois demenager debut juillet et mon proprietaire veut que je remplisse la cuve de fioul!
sur mon bail il n'a jamais etait stipuler que je devait la remplir a ma sortie.
lors de mon arrivée je n'ai pas signée de document allant dans ce sens.
le proprietaire a dit a l'agence qu'il y avait eut un accord oral avec mon ami qui est décédé a ce jour!donc je n'ai pas de preuve de cet accord, ni de document signé avec obligation de la remplir!
peut il m'obliger a la remplir?
merci d'avance pour vos réponses
nathalie

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés